

C'est quand qu'on arrête?



Vous vous souvenez de la première fois où vous vous êtes demandé « C'est quand la retraite » ?
Moi, c'est à peu près le premier jour de mon stage de 3ème en entreprise.



A l'époque, ça me paraissait déjà super loin.



Mais depuis, ça a encore été repoussé.

Par Balladur, en 1993



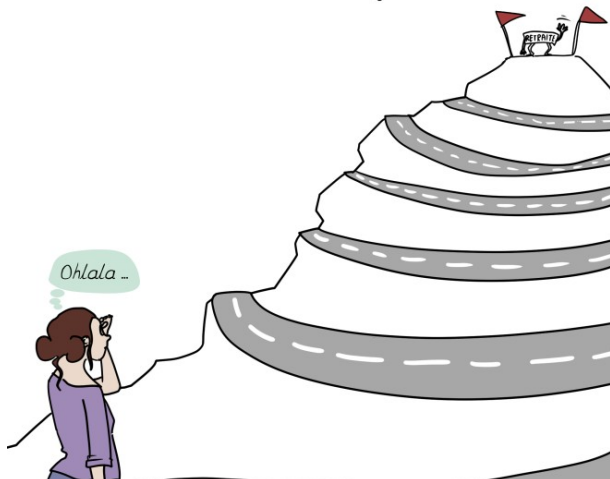
Fillon en 2003,



puis Woerth, en 2010.



Alors c'est vrai que quand j'avais 20 ans, entre 60 et 62 ans, je voyais pas trop la différence. Ça faisait juste « loin ».



Mais 10 ans de salariat plus tard, c'était devenu un peu plus concret.



Alors jetons un oeil à ce rapport Deloroye.

Simplification des calculs ...
alignement des regimes ...
reflet de toute la carrière ...
réduction des inégalités
pour les femmes ...

Bin dis donc,
ça claque.

Gn? Mais c'est illisible!

Voyez plutôt

Description	1990							1995						
	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
Part de l'habitat urbain	2502	2502	2504	2504	2504	2504	2507	3032	3033	3034	3032	3034	3035	3037
Part de l'habitat rural	737	734	735	735	734	735	737	732	730	730	729	728	728	728
Part de l'habitat total	3239	3236	3239	3239	3238	3239	3244	3764	3763	3764	3761	3762	3763	3765
Part de l'habitat urbain	35,5%	35,5%	35,5%	35,5%	35,5%	35,5%	35,5%	41,7%	41,6%	41,7%	41,6%	41,7%	41,7%	41,7%
Part de l'habitat rural	22,5%	22,5%	22,5%	22,5%	22,5%	22,5%	22,5%	21,7%	21,6%	21,7%	21,6%	21,7%	21,7%	21,7%
Part de l'habitat total	58,0%	58,0%	58,0%	58,0%	58,0%	58,0%	58,0%	63,3%	63,2%	63,4%	63,2%	63,4%	63,4%	63,4%



Et c'est bien dans cet objectif que la réforme propose un **système par points**.

Système par points ?
C'est quoi ce truc ...
je comprends rien.

Normal, c'est fait pour. Si c'était
clair, y'aurait déjà tout le monde
dans la rue. Alors voilà :
aujourd'hui, la retraite se calcule
en pourcentage du salaire.

Ca veut dire que ta pension
sera égale à une partie de ton
salaire quand tu bossais. C'est ce
qu'on appelle le taux de
remplacement.

Pour partir « à taux plein »
c'est-à-dire avoir droit au
pourcentage maximum, il faut
réunir deux conditions.

Avoir travaillé
pendant

43
ans

Et avoir au moins

62
ans

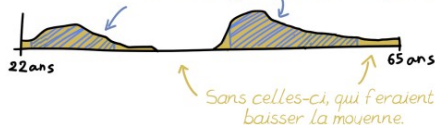
Attention, le taux plein, c'est pas
100% ! Aujourd'hui c'est à peu près
50% de ton salaire. Avec les
complémentaires, on peut arriver
à 75%.

Ah ... c'est pas
beaucoup ...

Non, c'est pas beaucoup. Mais
heureusement, aujourd'hui, ton salaire
moyen n'est pas calculé sur toute ta
carrière, mais sur tes 25 meilleures
années.

Ca veut dire que si tu as eu des
années difficiles, au chômage par
exemple, en congé parental, ou
à temps partiel, ça ne fera pas
baisser ta retraite, car ce n'est
pas pris en compte dans le calcul.

Si ta carrière ressemble à ça, on
fera la moyenne de ces deux périodes.



Avec le système par points, tout ça,
c'est fini ! Tu cumules des points en
travaillant, et on te les convertit en
pension au moment de la retraite.

Mais ... moi j'ai pris un congé parental
d'un an ! Et en revenant j'ai
trouvé qu'un mi-temps. J'aurai
assez de points pour vivre de
ma pension ?

Bin, ça va être chaud.
Dans le rapport, ils disent que
la retraite doit être le reflet
de toute la carrière, comme si
c'était positif. Mais en fait
c'est dramatique, et surtout
pour les femmes.



Et comme la réforme va unifier tous les
régimes (vers le bas), les fonctionnaires aussi
sont concernés.



Pour eux aujourd'hui, il n'y a pas
de complémentaire. La pension
c'est 75% du salaire, calculé sur
la moyenne des 6 derniers mois -
les meilleurs, forcément.

Le rapport dit qu'ils
« compenseront » un
peu en ajoutant les
primes dans le calcul
des points, mais
encore une fois, ça va
pénaliser les femmes,
qui en touchent moins.

Passer de 75% de ça à un calcul
sur toute la carrière, ça va
faire mal !



Et pour (ou plutôt contre) les femmes, que ce
soit dans le public ou dans le privé, ce n'est
pas tout.

Les trimestres supplémentaires pour
maternité vont disparaître.

Jusqu'ici, chaque enfant
comptait pour 8 trimestres
cotisés : 4 pour
l'accouchement, et 4 (à
attribuer à un parent au
choix) pour l'éducation.

Tout ça, ça comptera
pour du beurre ??



La majoration de 10% pour les deux parents
au 3ème enfant va devenir 5% pour un
parent à chaque enfant.

Chéri, pour la majoration,
je te mets toi, ok ? Puisque
tu gagnes plus ça nous
fera plus de sous.

Ok !



Et les conditions d'accès aux pensions de réversion vont être revues.

Les pensions de réversion sont versées au décès du conjoint, si l'autre a une retraite plus faible (dans 90% des cas, des femmes.) Elles permettent de ramener l'écart de retraite entre hommes et femmes à 26% - sans quoi il est de 40%.

La réforme prévoit de reculer l'âge d'accès à la pension, et de la supprimer en cas de divorce.



Wow. En fait que l'âge de départ augmente ou pas, c'est pareil. Macron est revenu dessus comme s'il faisait un geste, mais -

... personne - et encore moins les femmes - n'aura assez de points pour partir à 62 ans, de toute façon.

Enfin, disons qu'on aura le « choix » entre travailler vieux ou partir pauvres.



D'après le collectif « Nos retraites », la génération 90, pour avoir la même retraite qu'aujourd'hui, devrait travailler jusqu'à plus de **67 ans** pour certains profils. C'est-à-dire plus de **45 ans** de cotisation.

Et l'autre « intérêt » de ce système, c'est que contrairement au taux de remplacement, qui suit l'évolution des prix et des salaires, la valeur du point elle, **peut stagner**.



C'est même écrit dans le rapport : la valeur **relative*** du point pourra diminuer avec le temps.

Bien sûr, la valeur du point suivra l'évolution des salaires - mais aussi celle de la société.

Son montant sera révalorisé en fonction des prévisions économiques et de l'allongement de la durée de vie !



Sur chaque année de vie que les gens gagneront, 2/3 seront passés au boulot. Le reste en retraite, parce qu'on est grands princes. Héhé.

* Si le montant du point augmente moins vite que les prix, sa valeur relative baisse, c'est-à-dire qu'avec un point, on pourra acheter moins qu'avant.

Et ça, ça n'a l'air de rien, mais en réalité, ce petit paragraphe marque un gros tournant.

Le système actuel n'est, certes, qu'une maigre compensation à une vie d'exploitation dans des conditions souvent difficiles. Mais il a l'avantage de fonctionner par **répartition** : il repose sur une logique de solidarité entre générations.



Avec le système par points, la montée du chômage et des carrières en pointillés, les retraites seront tellement maigres que toutes celles et ceux qui le peuvent se tourneront vers des complémentaires privées.



Moins de **répartition** collective, pour plus de **capitalisation** individuelle.

D'autant plus que cette réforme sera la dernière : ensuite, plus besoin de loi. Il suffira de réévaluer le montant du point.

J'ai besoin de piocher dans les retraites pour financer l'armement... mais vu le climat social, encore une réforme, ça va déclencher des émeutes...

Mais Jean-Mi, t'es con, y'a pas besoin. Tu bloques l'augmentation du point quelques années et tu les as, tes sous.



Alors, paraît que les partenaires sociaux seront concertés. Mais c'était déjà le cas sur les 30 dernières années, et on voit le résultat...



Oui, notre espérance de vie progresse.
Mais ce n'est pas le cas de
l'espérance de vie **en bonne santé**.

D'après l'INSEE, en 2017 en France, l'espérance de vie était de 85,3 ans pour les femmes et 79,5 ans pour les hommes. Mais l'espérance de vie en bonne santé stagne à 64,9 et 62,6. Ça veut dire qu'on meurt plus tard, mais qu'on tombe malade toujours aussi tôt.

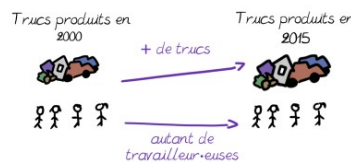


Et puis on nous fait croire qu'il faut travailler plus ... mais du travail, **il n'y en a plus !**

... car quand on nous parle du nombre de retraités qui augmente, on « oublie » soigneusement de dire que **la productivité** aussi.

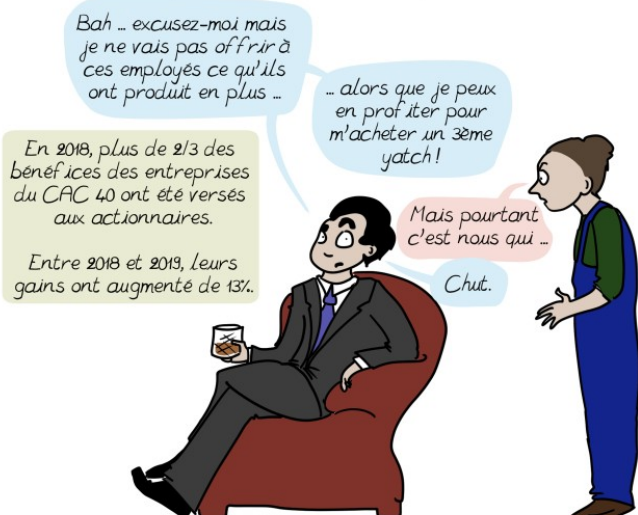


La productivité, c'est la vitesse à laquelle on fabrique des trucs. Entre 2000 et 2015, elle a augmenté de 10%.



Logiquement, on aura donc toujours de quoi nourrir tout le monde, même s'il y a plus de retraité·es. Sauf que ...

... Les gains de productivité, au lieu d'être déduits des prix pour bénéficier à tout·es, ils partent dans les **profits**.



Mince, c'est vrai ça. Pourquoi il faudrait travailler plus longtemps alors que les supermarchés jettent déjà un tas de trucs et qu'il y a plein de chômage ?

Oui hein. En fait, le résultat de la réforme, ça sera pas de mettre les retraités au boulot, mais de les mettre au **chômage**.



Le chômage, c'est pas comme les retraites, c'est dégressif, donc moins coûteux en cotisations ... notamment patronales ! Et puis plus il y a de chômage, plus il y a de concurrence entre les sans emploi ! Les employeurs seront contents de pouvoir piocher parmi les soixantaines en détresse comme bon leur semble, et leur imposer des bas salaires et des horaires pourris. Ils n'auront pas le choix ...

Et puis j'imagine que les assurances retraite, c'est un marché juteux.



Ca c'est l'autre conséquence de la réforme. Sur le système actuel, pas moyen de capitaliser puisque tout ce qui est cotisé est immédiatement donné aux retraités.



Avec les complémentaires privées auxquelles on va devoir souscrire, entre le moment où on place notre argent, et celui où on le touche, il y a moyen d'en tirer beaucoup de bénéfices pour les assureurs.

Bon, faut pas que ce truc passe. Mais que faire ? De toute façon, quand ils ont décidé d'une réforme, qu'on soit d'accord ou pas, ils le font.



Bin pas forcément. Regarde en 1995, Juppé voulait passer la durée de cotisation à 40 ans pour le public. Bin les fonctionnaires ont tellement mis le zbeul en bloquant tout, et surtout les transports, qu'il a laissé tomber.



Et là, Macron, il est pas confiant du tout ! Depuis les gilets jaunes, il fait pas le malin. Il sait de quoi on est capables. Sa réforme à points, il devait la faire en 2018 ... mais 2 ans plus tard, il est encore en train de tourner autour du pot. En vrai, il flippe grave !

D'ailleurs devine pour qui Deloroye a déjà annoncé qu'il y aurait des exceptions dans la réforme ?

Non ... c'est pas les flics quand même ?



Et si ... c'est qu'ils s'attendent à ce que ça pète. Ils prévoient déjà la répression.



Bon, leur prétexte, c'est que ça serait un métier dangereux. Ironique quand on sait que ceux qui meurent le plus au travail, ce sont en fait ... les ouvriers. Tu sais, ceux qu'on veut faire bosser jusqu'à 76 ans.

En tout cas, avec son alignement par le bas, tous les secteurs sont touchés. Donc il risque bien d'arriver ce qu'il craint le plus : une lutte commune de tous les secteurs : public, privé, jeunes, retraités, chômeurs ... ça pourrait bien remettre en cause bien plus que cette réforme !

Alors go ! On va mettre le zbeul !



Emma.